



Sommaire

Présentation des premières Rencontres Art, Culture et Handicap	page 2
Le plan d'action du ministère de la culture et de la communication en faveur des handicapés	page 3
Présentation par Jean-Jacques Aillagon, Des mesures nouvelles	page 4
Le centre des monuments nationaux	page 5
Les directions régionales des affaires culturelles	page 8
Plan d'action de France Télévisions	page 11
Les moments forts des Rencontres	page 13
Le comité d'honneur des Rencontres	page 15
Le programme	page 17
Les partenaires	page 25
Annexes	
Les contacts	

Présentation des premières Rencontres « Art, Culture et Handicap »

19, 20 et 21 octobre 2003

Bourges

En créant les premières Rencontres Art, Culture et Handicap, le Ministre de la culture et de la communication, Jean-Jacques Aillagon, a voulu montrer **le dynamisme et l'inventivité de la création artistique des personnes handicapées et de ceux qui œuvrent avec elles**. Des spectacles, des expositions, des parcours de découverte témoigneront, pendant les trois jours de la manifestation, de l'apport des artistes handicapés à la création.

Jean-Jacques Aillagon a souhaité également que les Rencontres soient **l'occasion de découvrir les solutions permettant aux personnes handicapées de participer plus facilement à la vie culturelle**.

De nombreuses institutions culturelles, à Bourges et ailleurs, proposent désormais des dispositifs d'accompagnement : traduction en langue des signes et sur-titrage, audiovision, parcours sensoriels, découvertes tactiles, aménagement des espaces, accueil adapté. Les nouvelles technologies sont à cet égard un appui souvent utile.

Jean-Jacques Aillagon a enfin souhaité qu'un travail collectif entre l'Etat, associations et collectivités publiques permette d'améliorer l'accès des personnes handicapées à la culture dans toutes les disciplines. C'est l'objet des tables rondes qui aborderont les questions d'offre culturelle, d'accès aux bâtiments et au patrimoine, de pratiques artistiques amateurs...

Les Rencontres Art, Culture et Handicap offrent, ainsi mêlés, deux types de manifestations :

- Une quarantaine d'événements artistiques dans la ville de Bourges, ouverts à tous : spectacles, expositions, parcours artistiques...
- Des rencontres professionnelles qui concernent toutes les disciplines artistiques et patrimoniales : six tables rondes et une rencontre plénière.

Le plan d'action du ministère de la culture et de la communication en faveur de l'accès à la culture et à l'audiovisuel des personnes handicapées

Les 1eres Rencontres Art, Culture et Handicap à Bourges s'inscrivent dans **un plan d'action** mis en place par le ministère de la culture et de la communication, en lien avec le secrétariat d'Etat aux personnes handicapées et avec les associations de personnes handicapées. Ce plan d'action a été annoncé lors de la réunion du 5 mai 2003 de la commission nationale culture-handicap, par Jean-Jacques Aillagon et Marie-Thérèse Boisseau. Ces mesures visent à répondre de façon très concrète aux difficultés que rencontrent les personnes handicapées pour accéder à la culture et à l'audiovisuel.

▪ **Améliorer l'accès des personnes handicapées aux lieux culturels**

Le Ministre de la culture et de la communication a demandé à deux établissements publics, la Cité des Sciences et de l'Industrie et le Musée du Quai Branly, d'exercer une fonction de « chef de file » vis-à-vis de l'ensemble des établissements publics culturels.

Ce travail, dont les résultats et les premières réalisations seront rendus publics en fin d'année, vise à apporter des améliorations rapides sur les aspects suivants : l'accessibilité aux bâtiments existants, les alarmes et l'information des personnes handicapées, la malvoyance, l'accessibilité des personnes handicapées aux sites Internet, la formation des responsables aux questions liées au handicap, la mise en place de pictogrammes. Parallèlement, une Charte d'accueil des personnes handicapées dans les équipements culturels a été adoptée. Elle constitue un guide technique indispensable pour les institutions culturelles et est complétée par un site Internet d'informations : [www .culture-handicap.org](http://www.culture-handicap.org)

▪ **Inclure la problématique du handicap dans la formation des architectes**

Afin de garantir la sensibilisation des futurs architectes aux questions liées au handicap, une action pilote a été engagée dès 2003 dans les écoles de Bretagne et de Languedoc-Roussillon. Une formation spécifique entrera en vigueur progressivement, à partir de la rentrée 2004, pour tous les élèves-architectes.

▪ **Développer un plan de rattrapage pour le sous-titrage des programmes télévisés**

Afin de favoriser l'accès à la télévision pour les personnes sourdes, les programmes de France-Télévisions (France2, France3, France5) bénéficieront d'un taux de sous-titrage de 50% d'ici à la fin 2006, contre 15% aujourd'hui. Pour les trois chaînes, c'est ainsi 10 750 heures de programme par an qui seront sous-titrées, à comparer aux 3 262 heures actuellement accessibles. (cf page 8)

▪ **Faciliter l'accès à la lecture**

Une exception aux droits d'auteur sera introduite dans la loi afin d'autoriser la reproduction d'œuvres, à des fins non commerciales, sur les supports d'enregistrement destinés aux personnes handicapées (livres en braille, cassettes audio, CD-Rom, etc.). Cette exception permettra d'accroître significativement l'offre d'ouvrages en braille ou en gros caractères accessibles aux non-voyants et aux malvoyants. En outre, un groupement d'intérêt public pour l'édition adaptée est mis en place à l'initiative du ministère de la culture et de la communication.

- **Faciliter l'accès au cinéma**

L'installation de boucles magnétiques (destinées aux personnes mal-entendantes) est désormais obligatoire pour bénéficier de l'aide sélective à l'investissement. Cette mesure permettra de toucher 277 salles. Parallèlement, un groupe de travail réunissant les professionnels du cinéma et les associations s'est mis en place pour améliorer l'accès des handicapés au cinéma

Présentation par Jean-Jacques Aillagon des actions nouvelles

▪ **Améliorer l'accès aux monuments historiques**

Cette action est conduite par le Centre des monuments nationaux, établissement public du ministère de la culture et de la communication, qui fait de l'accueil des personnes handicapées un axe majeur de son projet d'établissement pour les cinq prochaines années.

A Bourges, le 20 octobre, des accords de partenariat seront signés entre la Fédération nationale des sourds de France (FNSF), l'Union nationale des associations de parents et amis de personnes handicapées mentales (UNAPEI), l'Association des paralysés de France (APF) et le groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques (GIHP) et le Centre des monuments nationaux.

Le Centre des monuments nationaux souhaite ainsi favoriser le rapprochement des monuments avec les délégations régionales et départementales de ces associations, ou les associations locales affiliées représentatives des personnes handicapées. Cette collaboration permettra de prendre en compte systématiquement, et pour un nombre plus important de monuments, la nécessité d'adapter l'offre culturelle à tous les publics, quel que soit leur handicap.

Cf page 4.

▪ **Agir sur l'ensemble du territoire**

Jean-Jacques Aillagon a inscrit l'action en faveur des personnes handicapées au sein des priorités qu'il a fixées en 2003 aux directions régionales des affaires culturelles. Il leur a demandé en particulier de conduire dans chaque région des initiatives concrètes en faveur d'un meilleur accès des personnes handicapées à la culture : certaines de ces actions en régions seront présentées à Bourges.

On peut citer en particulier, le soutien à de nouvelles manifestations (festival européen en Lorraine), un soutien nouveau à des structures culturelles accueillant des personnes handicapées (Midi-Pyrénées, Alsace, Bretagne), la signature de conventions de partenariat avec des structures médico-sociales (Haute-Normandie, Réunion, Picardie).

Le Ministre fera en 2004 un bilan complet de ces actions.

Cf page 6.

Plan d'action pour faciliter l'accès des personnes en situation de handicap aux monuments historiques ouverts au public par le Centre des monuments nationaux

Ce plan d'action a pour objectif de favoriser l'accès aux monuments des personnes en situation de handicap, quel que soit leur handicap. Il sera précisé et mis en œuvre avec l'aide de quatre grandes associations représentatives des personnes handicapées:

la Fédération nationale des sourds de France (FNSF), l'Union nationale des associations de parents de personnes handicapées mentales et de leurs amis (UNAPEI), l'Association des Paralysés de France (APF) et le Groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques et sensorielles (GIHP).

La sensibilisation des personnels

Pour une meilleure prise en compte des publics en situation de handicap. Les personnels de vingt et un monuments ont déjà reçu une formation. Sur cinq ans, le Centre des monuments nationaux sensibilisera les personnels d'accueil à la question du handicap pour une quarantaine de nouveaux monuments et nommera une personne référente sur ce sujet dans chaque équipe d'accueil.

Les espaces d'accueil

L'Etablissement travaillera à augmenter le confort pour tous et la convivialité des espaces d'accueil des monuments selon trois axes : généraliser les points de repos, aménager des «kiosques accueil pour tous», facilement identifiables et présentant les outils de visite adaptés aux différentes formes de handicap ; améliorer la signalétique des services et l'aide au repérage dans l'espace.

L'accessibilité physique

A des réalisations déjà effectives : ascenseurs pour l'accès à la tour de Constance des Remparts d'Aigues-Mortes et pour la galerie de l'Apocalypse du château d'Angers; des espaces d'accueil accessibles à la Basilique de Saint-Denis, au monastère de Brou à Bourg-en-Bresse et à l'abbaye du Thoronet, viendront bientôt s'ajouter de nouveaux équipements entièrement accessibles pour tous : des espaces d'introduction à la visite au château d'Angers et au Mont-Saint-Michel, un espace d'accueil au château de Chambord.

Des études générales de mise en accessibilité, commandées par les Directions régionales des affaires culturelles, sont en cours pour : le Panthéon, le Palais du Tau à Reims, le Mont-Saint-Michel, la basilique de Saint-Denis, le parvis des Droits de l'homme au Trocadéro.

Le Centre des monuments nationaux intervient également pour répondre à des besoins ponctuels. Les chantiers en cours portent sur la mise en place d'une bande roulante au château de Chambord, une rampe d'accès à la Basilique de Saint-Denis, une salle d'activité accessible au château de Chaumont-sur-Loire.

Les problèmes de stationnement et d'accès non sécurisés aux monuments

Aujourd'hui, seuls dix-neuf monuments ont des parkings réservés et aux normes. L'Etablissement va entreprendre des démarches auprès des villes ou collectivités concernées, pour trouver ensemble les solutions qui s'imposent. Les priorités : les châteaux d'Azay-le-Rideau, de Pierrefonds, la cité de Carcassonne, les abbayes de Cluny, de Fontevraud, de Montmajour et du Thoronet, la Basilique de Saint-Denis, la forteresse de Salses, la Maison de George Sand à Nohant.

Les toilettes adaptées aux personnes handicapées motrices sont insuffisantes (dix monuments équipés

de toilettes aux normes). Le Centre des monuments nationaux va mettre aux normes dix autres monuments et créer prochainement quatre nouvelles installations. A l'occasion de ces nouveaux chantiers, l'Etablissement aura pour obligation l'installation systématique des toilettes dans des espaces accessibles.

Accessibilité des circuits de visite

Le Centre des monuments nationaux va évaluer les points de danger des circuits de visite des monuments et les besoins d'aide au repérage dans l'espace, en fonction des différents types de handicap, et amorcer une réflexion sur la mise en place d'un label « monument historique accessible » complémentaire du label « tourisme & handicap ».

L'offre culturelle

L'offre de visite adaptée, accompagnée ou libre, est déjà une réalité dans une vingtaine de monuments avec des visites commentées adaptées à un, ou plusieurs types de handicaps, accompagnées de supports de visite pour la visite libre. Pour les monuments déjà engagés dans cette voie, il s'agit d'étendre l'offre à toutes les formes de handicap. Pour les autres, le Centre des monuments nationaux travaillera en 2004 à rapprocher monuments et associations locales pour pouvoir, dès 2005, dans chacun d'entre-eux, structurer une offre de visite commentée par type de handicap et augmenter les outils d'aide à la visite : maquettes tactiles, livrets de visite adaptés, plans simplifiés, audio-guides. Les visites-conférences en langue de signes seront développées et organisées au niveau régional.

La signalétique « culturelle », panneaux et notices

Le Centre des monuments nationaux mènera une réflexion sur l'adaptation du message culturel aux différents handicaps, et en particulier sur le handicap mental, pour que les nouveaux chantiers de signalétique, qui sont une priorité du projet d'Etablissement, prennent en compte les besoins de tous.

Communication

Des dépliants d'information spécifiques, adaptés aux besoins des personnes en situation de handicap, existent pour dix monuments. Le Centre des monuments nationaux en réalisera dix nouveaux chaque année et l'information sera mise sur le site Internet www.monum.fr . De plus, l'Etablissement créera en 2004, à partir du site actuel, des pages spécifiques «accessibles» (mini-site).

Editions

Monum, Editions du Patrimoine travaille sur la réalisation d'une collection, intitulée *Sensitiveraires*, qui permettra aux personnes déficientes visuelles de découvrir les monuments à partir de supports tactiles et auditifs. Premiers titres prévus : « La Sainte-Chapelle » en 2004 et « La Basilique de Saint-Denis » en 2005.

Contact presse Monum, Centre des monuments nationaux :

Laurence Vaugeois : 01 44 61 21 44 laurence.vaugeois@monum.fr

L'action des directions régionales des affaires culturelles

Alsace

La DRAC a préparé en 2003 un programme de formation auprès des structures accueillant des personnes handicapées (IME, IMP, IMPro, foyers, CAT). Elle a déjà lancé une étude afin de faire le point sur les pratiques culturelles au sein de ces établissements et de mettre en évidence les besoins, notamment en matière de formation des animateurs internes de projets artistiques dans ces instituts. Les réponses obtenues vont orienter de façon significative le contenu du projet de formation pluriannuelle à l'intention de ces personnels.

Contact : Marie-José Lang 03 88 15 57 18 - marie-jose.lang@culture.gouv.fr

Aquitaine

La DRAC Aquitaine a privilégié la formation : elle organise, en novembre et décembre 2003, des séminaires en partenariat avec l'IDDAC (institut départemental de développement artistique et culturel de la Gironde) destinés aux professionnels de la culture, afin de leur permettre de mieux appréhender le handicap, sous ses différents aspects (accessibilité, accès aux pratiques amateurs, professionnalisation des artistes...).

Contact : Michel Bonnamy 05 57 95 02 02 – michel.bonnamy@culture.gouv.fr

Bretagne

La DRAC Bretagne a apporté son soutien au projet de création de l'association « La Chimère », compagnie de théâtre de Lorient qui associe des acteurs non voyants à des ateliers d'écriture, d'expression corporelle, d'arts plastiques et à la conception du spectacle « Regards d'aveugles ».

Contact : Annie Eliot 02 99 29 67 75 – annie.eliot@culture.gouv.fr

Centre

La DRAC Centre participe désormais à la commission d'attribution du label « Tourisme/Handicap » organisée dans le Loiret et qui s'étendra aux départements du Cher et du Loir et Cher en 2004. Elle encourage ainsi les structures culturelles à s'équiper pour obtenir ce label. Ainsi, dans la région Centre, le label a déjà permis de distinguer le musée des Beaux-Arts d'Orléans, le musée de la Marine et le château de Chammerolles.

Contact : Elisabeth Delahaye 02 38 78 85 04 – elisabeth.delahaye@culture.gouv.fr

Limousin

La DRAC a eu l'initiative de rendre accessible son site internet aux personnes ayant un handicap visuel. Cette mise en accessibilité a été récompensée par le prix Electrophées 2003.

Contact : Hacina Hocine 05 55 45 66 67 – hacina.hocine@culture.gouv.fr

Lorraine

La DRAC Lorraine a été partenaire en 2003 d'un festival en faveur des personnes handicapées, intitulé « Art et Intégration », qui a associé la France, l'Angleterre et la Belgique. Théâtre, spectacles de marionnettes, jeux du cirque, chorale, musique... Troupes françaises, anglaises et belges pour la dimension européenne. Au total, une

quinzaine de représentations et plusieurs centaines d'artistes amateurs handicapés ou non.

Contact : François Derruder 03 87 56 41 37 - francois.derruder@culture.gouv.fr

Midi-Pyrénées

La DRAC Midi-Pyrénées a apporté un soutien au Centre d'art dramatique pour comédiens handicapés mentaux (CAD), implanté à Millau. Il s'agit d'un atelier de formation et de création. Il a pour mission, à travers sa formation et ses productions, de faire reconnaître la richesse artistique de ces comédiens. Le CAD est implanté au sein d'une compagnie locale : "La Cie Création Éphémère", dans un lieu : "La Fabrick".

Contact : Tony Simoné 05 62 30 31 26 – tony.simone@culture.gouv.fr

Haute-Normandie

2003 a permis la préfiguration d'un protocole d'accord entre la DRAC et la DRASS qui débouchera sur une convention en 2004 dotée de mesures nouvelles financières. Le partenariat vise à soutenir des jumelages entre des établissements médico-sociaux et des structures culturelles autour de projets bâtis en commun en fonction des attentes spécifiques des publics.

Contact : Denis Lucas 02 35 63 61 70 – denis.lucas@culture.gouv.fr

Picardie

Grâce à une convention entre la DRAC, l'Agence Régionale de l'Hospitalisation et la DRASS, qui réunit également des partenaires privés, dix-sept structures d'accueil de personnes handicapées bénéficient à partir de 2003 d'ateliers d'artistes, dans toutes les disciplines. Ces ateliers permettent aux personnes handicapées de participer à une discipline choisie et adaptée au mieux à leur condition.

Contact : Christine Dogny 03 22 97 33 76 – christine.dogny@culture.gouv.fr

Provence-Alpes-Côte d'Azur

La DRAC soutient en 2003 le projet « Et si l'on touchait les couleurs » réalisé avec le Centre des Monuments nationaux et l'association Artesens – présente à Bourges - d'Aix en Provence : réalisation de 6 mallettes culturelles multisensorielles destinées aux personnes présentant une déficience visuelle. Ces mallettes ont été réalisées à partir du plafond peint du cloître de la cathédrale de Fréjus. Elles font découvrir le décor imagé du monument dans la richesse et la diversité de ses couleurs, partie la plus difficile à appréhender pour un public aveugle ou mal-voyant.

Contact : Patricia Value-Lynch 04 42 16 14 06 – patricia.value-lynch@culture.gouv.fr

La Réunion

La DRAC a conclu un accord de partenariat avec l'Office réunionnais pour la promotion des personnes handicapées (ORPH) pour une meilleure intégration des personnes handicapées dans la société culturelle. Ce partenariat fera l'objet d'une convention axée plus particulièrement sur l'accessibilité des équipements culturels: normes techniques, information, politique tarifaire...

Contact : Sophie Bardet 00 262 21 90 85 – sophie.bardet@culture.gouv.fr

Rhône-Alpes

En s'appuyant sur l'expérience des Percussions de Treffort – présentes à Bourges – l'association Résonance Contemporaine a créé, à la demande du Conseil Général de l'Ain, un Pôle Ressource Culture et Handicap. Ce pôle ressource joue un rôle d'interface entre les institutions médico-sociales et les acteurs culturels de terrain. Il a permis l'élaboration d'une charte d'objectifs départementale pour favoriser l'accès des personnes handicapées aux pratiques artistiques.

Contact : Benoît Guillemont 04 72 00 44 81 – benoit.guillemont@culture.gouv.fr

Plan d'action pour le développement du sous-titrage des programmes télévisés de France Télévisions

Les chaînes de France Télévisions, dans le cadre de leur mission de service public doivent selon leur cahier des charges diffuser un nombre d'heures minimum de programmes adaptés au public des sourds et malentendants.

France 2, France 3 et France 5 ont constamment eu pour objectif d'augmenter le volume annuel de diffusion de ces programmes. Elles diffusent depuis 2001 un volume horaire largement supérieur aux obligations inscrites à leur cahier des charges. La politique de France Télévisions est à la fois spécifique et marquée par un engagement fort pour les années à venir : offrir dès 2006 un volume de programmes adaptés 50 % du temps d'antenne.

1. Les spécificités de France télévision pour l'adaptation des programmes télévisés au public des sourds et malentendants

Un volume horaire largement supérieur aux obligations des cahiers des charges

France 2 doit rendre accessible un volume annuel de diffusion d'au moins 1 000 heures : elle en a diffusé en 2001, 1 711 heures, soit un volume supérieur à 70 % au minimum préconisé et en accroissement de 12,5 % par rapport à 2000. En 2002, le volume horaire diffusé s'élève à 1 796 heures.

En outre, la chaîne diffuse tous les matins un journal d'information qui comporte une traduction simultanée en langage des signes.

France 3 doit rendre accessible un volume annuel de diffusion d'au moins 500 heures : elle en a diffusé, en 2001, 888 heures, en accroissement également d'environ 12 % par rapport à 2000. En 2002, le volume horaire diffusé s'élève à 1 390 heures.

Il faut noter que la retransmission des séances de questions au gouvernement comporte toujours une traduction simultanée en langage des signes.

Pour France 5, ce volume est fixé par son conseil d'administration. France 5 a lancé début 2002 un ambitieux programme de sous-titrage de ses documentaires, pour atteindre progressivement, d'ici fin 2003, un volume annuel de diffusion de programmes adaptés de 1 800 heures. La chaîne a atteint en 2002 le niveau de sous-titrage qu'elle souhaitait en traitant la quasi totalité des documentaires qu'elle a coproduit ou préacheté. En 2002, 894 heures de programmes adaptés aux sourds et malentendants ont été diffusées, ce volume devant être porté à 1 400 heures d'ici fin 2003.

Une grande diversité de programmes

L'objectif est d'offrir aux personnes sourdes et malentendantes la plus grande diversité possible de programmes, et de toucher tous les publics.

Dans ce but, les chaînes du groupe France Télévisions offrent une réelle variété dans le genre des programmes sous-titrés : informations, fiction, magazine, émission jeunesse, sport, jeu, etc.

Les chaînes de service public proposent des traductions simultanées en langue de signes, ou des émissions spécifiquement destinées à ce public : journal télévisé quotidien de 11 heures sur France 2, le magazine L'œil et la main chaque semaine sur France 5.

Enfin, France Télévisions s'efforce d'adapter pour son public sourd et malentendant des productions originales, en privilégiant le sous-titrage des productions françaises (*Age sensible ; les Z'Amours, C'est pas sorcier, Thalassa, Strip-Tease, 100 % Questions*, etc...) et veille à adapter son offre en fonction de la demande. La décision de sous-titrer *Un gars, une fille* a ainsi été prise à la suite des nombreuses sollicitations reçues du public sourd et malentendant.

France 2 est ainsi la seule chaîne qui sous-titre en direct le journal télévisé de 20 heures. Elle est aussi la chaîne française qui adapte le plus grand nombre de programmes diffusés pour la première fois.

2. Les objectifs de France Télévisions pour l'avenir

France Télévisions engage un plan d'action sur trois ans en faveur de l'adaptation des programmes pour le public sourd et malentendant.

L'objectif est d'offrir dès 2006 un volume de programmes adaptés représentant 50 % du temps d'antenne (hors publicité et habillage antenne des chaînes du groupe).

Cet engagement des chaînes du groupe France Télévisions reviendra de fait à proposer une offre de programmes adaptés équivalente aux deux tiers du temps d'antenne aux heures d'écoute significatives (programmes de jour).

France Télévisions veillera également à assurer la diversité de son offre de programmes adaptés, en proposant 11 genres différents (cinéma, fiction, variétés, information, magazine, sport ...).

Contact France Télévisions: Priscille Garcin – Christophe Imbert – Tél. : 01 56 22 60 61

Les moments forts des Rencontres

Parmi les 40 événements artistiques proposés, six moments forts, dont trois expositions et trois spectacles :

- **Artesens : découvrir les œuvres d'art par le toucher**

Ces parcours artistiques, sensoriels et ludiques sont adaptés aux enfants et aux adultes, aux voyants et aux non-voyants : « *Touches et notes de lumière* » (Parcours sonore et tactile à la découverte de l'art moderne en musique et en peinture) et « *De la Vénus de Lespugue au penseur de Rodin* » (Exposition tactile sur l'histoire de la statuaire en Europe, de la préhistoire à la fin du XIXe siècle).

École Nationale Supérieure d'Art de Bourges – dimanche 19 octobre - 14h à 17h - lundi 20 octobre - 10h à 19h

- **Ecole d'Art de Lausanne : comment montrer le handicap**

Exposition des affiches réalisées par des étudiants de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL), pour l'association vaudoise pour la construction adaptée aux handicapés (AVACAH).

École Nationale Supérieure d'Art de Bourges – ENSA . Dimanche 19 octobre - 14h à 17h / lundi 20 octobre - 10h à 19h

- **Regards croisés**

Exposition iconographique du journal Le Papotin (créé avec de jeunes patients de l'hôpital de jour d'Antony), par l'association Fenêtre sur la Ville et les Argonautes.

Depuis 12 ans, des journalistes atypiques, jeunes en institutions ou totalement isolés, regardent le monde et livrent leurs impressions dans leur journal " Le Papotin ". Au gré des rencontres, c'est une galerie de portraits - qui va du clochard au Président de la République en passant par des stars - portraits regardés, photographiés, filmés, dessinés, peints et dépeints non sans humour.

Château d'eau - Château d'art. Dimanche 19 octobre - 14h à 17h / lundi 20 octobre - 10h à 19h

- **Louis, l'enfant de la nuit, par la Compagnie Ambulo - Train Théâtre**

Inspiré de la vie de Louis Braille. Théâtre d'objets destiné au public dès 7 ans. Le spectacle se présente sous forme de matériaux issus du monde des livres : papier, encre, crayons ... c'est dans la délicatesse que les enfants prennent conscience de la solitude de Louis, le petit aveugle.

Théâtre Jacques Cœur / Dimanche 19 octobre - 15h / Lundi 20 octobre - matinée scolaire

- **Le Malade Imaginaire de Molière.**

Mise en scène Philippe Adrien, par la Compagnie du 3^{ème} œil.

Le comédien aveugle Bruno Netter – qui tient le rôle-titre – défend l'intégration des artistes handicapés comme un élément d'enrichissement de la création théâtrale. Dans cette mise en scène du *Malade Imaginaire*, les acteurs handicapés nous invitent à découvrir la pièce différemment, à mieux la comprendre, et lui donnent une force exceptionnelle. Une œuvre et une distribution qui répondent à une inspiration partagée du metteur en scène : « *qu'il y ait aujourd'hui une place pour tous dans un monde plus humain* ».

Maison de la Culture. Dimanche 19 octobre – 17h30

- **La Rabbia, par la Compagnie Pippo Delbono (Italie)**

Spectacle dédié à Pier Paolo Pasolini. Depuis 20 ans, Pippo Delbono et sa compagnie - constituée en partie de comédiens handicapés - créent et renouvellent à chaque spectacle "l'expérience de la vie". Créée en 1995, vingt ans après l'assassinat de Pier Paolo Pasolini, *La Rabbia* - La rage - rend hommage au poète, à sa vie, à son art. Le spectacle emprunte ses mots et ses incantations à l'œuvre du Romain comme à celle de Chaplin, de Genet et de Rimbaud. Les images et leurs interprètes évoquent l'univers de l'auteur de *Théorème*, de *Salo* ou de *l'Évangile selon Saint-Matthieu*.

Maison de la Culture. Lundi 20 octobre - 20h30

Le comité d'honneur des Rencontres Art, Culture et Handicap

PHILIPPE ADRIEN – metteur en scène, directeur du Théâtre de la Tempête

Il signe la mise en scène du *Malade Imaginaire*, qui mêle acteurs handicapés et acteurs valides.

HOWARD BUTEN – psychologue clinicien, auteur, comédien

Psychologue auprès d'autistes dans son institution de Saint-Denis, auteur de romans à succès, clown (« *Buffo* »)

Docteur BORIS CYRULNIK – neuropsychiatre, éthologue

Auteur de nombreux ouvrages, dont *Le vilain petit canard* et *Le murmure des fantômes*.

Philippe DECOUFLE – chorégraphe, directeur de la compagnie DCA

Chorégraphe de la fantaisie poétique, spectacles de danse contemporaine.

PIPPO DELBONO – comédien, metteur en scène

Il rassemble des comédiens handicapés et non handicapés, au sein d'une compagnie atypique.

JEAN-PIERRE DESCLOZEAUX – dessinateur, affichiste

Auteur de l'affiche des Rencontres de Bourges.

HERVE DI ROSA – plasticien

Il a recours à des images non traditionnelles, simples, très colorées et illustratives qui le distingue des autres.

JULIA KRISTEVA – psychanalyste, écrivain, Présidente du Conseil national "Handicap : sensibiliser, informer, former"

Chargée d'une mission par le Président de la République, elle a publié en 2003 la *Lettre au Président de la République sur les citoyens en situation de handicap*.

EMMANUELLE LABORIT - comédienne, directrice de l'Institut Visual Theatre

“ Porte-parole des sourds ”, elle défend les échanges entre les deux univers, au cinéma et au théâtre.

JEAN NOUVEL – architecte

Architecte du futur Musée du Quai Branly à Paris

MICHEL ONFRAY – philosophe, écrivain

Il développe une réflexion philosophique qui intègre notre dimension sensorielle dans l'accès à la culture.

FRANCK PAVLOFF – écrivain

Son ouvrage *Matin Brun* illustre notamment de façon imagée la nécessité de lutter contre tout ostracisme.

CLAUDE POMPIDOU Présidente de la Fondation Claude Pompidou

Vient de publier un livre intitulé *L'Elan du cœur* chez Plon.

HUBERT REEVES – Astrophysicien, écrivain

De nombreuses récompenses lui ont été décernées en hommage à son investissement dans la Science.

SONIA RYKIEL – Créatrice

Sonia Rykiel est également actrice, cinéaste et écrivain, une femme de passion et d'écriture.

JACO VAN DORMAEL – réalisateur

Réalisateur du film *Le Huitième jour*, pour lequel l'acteur principal, Pascal Duquenne, handicapé, a reçu un César.

ODETTE VENTURA - Fondatrice, avec son mari, de l'association *Perce-Neige*.

A créé en 1996, l'association *Lino Ventura "Aidons-les à vivre leur différence"*.

STEVE WARING – musicien, chanteur, auteur, compositeur, banjoïste et guitariste

A enregistré de nombreux disques et intervient régulièrement dans les hôpitaux et auprès des enfants handicapés.

Le Programme

Les Tables rondes (réservées aux professionnels)

Table ronde 1 : “ Accès au cadre bâtiment récent et environnement urbain ”

Comment garantir l'accessibilité ? Comment celle-ci contribue-t-elle à renouveler la notion de confort d'usage pour tous ? La formation des architectes, le rôle des représentants associatifs, des personnes handicapées et des donneurs d'ordre (maîtrise d'ouvrage).

Lundi 20 octobre - 10h-12h30 - Palais Jacques Cœur - Salle des Festins

Table ronde 2 : “ Les pratiques artistiques en amateur ”

Pour les personnes handicapées, l'accès aux pratiques artistiques reste majoritairement problématique. Enjeux et richesse de ces pratiques. Expériences et pistes de réflexion.

Lundi 20 octobre - 10h-12h30 - Museum - Auditorium

Table ronde 3 : “ L'offre culturelle ” (1^{ère} partie)

Les conditions de l'accès à l'offre culturelle : information, accompagnement, médiation, aides à la visite à travers une série d'exemples menées par des institutions culturelles (musées de Nantes, du Louvre, château du Haut-Koenigsbourg, Cité des Sciences et de l'Industrie...)

Lundi 20 octobre - 10h-12h30 - ENSA de Bourges - Amphithéâtre

Table ronde 4 : “ Mise en accessibilité du patrimoine monumental et cadre bâti protégé ”

À propos du nécessaire renforcement de l'accessibilité dans les monuments historiques.

Lundi 20 octobre - 14h30-17h - Palais Jacques Cœur - Salle des Festins

Table ronde 5 : “ L'accès des métiers de la culture aux professionnels en situation de handicap ”

Quelles difficultés, quelles expériences innovantes pour l'accès aux professions de l'art et de la culture ? Quelles formations initiale et continue ?

Lundi 20 octobre - 14h30-17h - Museum - Auditorium

Table ronde 6 : “ L'offre culturelle ” (2^{ème} partie)

Lundi 20 octobre - 14h30-17h - ENSA de Bourges - Amphithéâtre

Le Programme

Expositions Arts Plastiques / Architecture / Patrimoine

École Nationale Supérieure d'Art de Bourges – ENSA

dimanche 19 octobre - 14h à 17h

lundi 20 octobre - 10h à 19h

■ **Expositions d'Artesens réalisées par Françoise Reynette :**

Touches et notes de lumière :

Parcours sonore et tactile à la découverte de l'art moderne en musique et en peinture.

De la Vénus de Lespugue au penseur de Rodin :

Exposition tactile sur l'histoire de la statuaire en Europe de la préhistoire à la fin du XIXe siècle.

Ces parcours artistiques, sensoriels, ludiques sont adaptés aux enfants et aux adultes, aux voyants et aux non voyants.

■ **Exposition des affiches des étudiants de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL)** réalisées pour l'association vaudoise pour la construction adaptée aux handicapés (AVACAH).

“ Trouver les images les plus porteuses, le vocabulaire le plus éloquent, le ton le plus adéquat sans sombrer dans la sensiblerie ou la dramatisation, l'exercice s'annonçait exigeant, le défi passionnant. Le résultat quant à lui est tout simplement superbe ”. Pierre Keller.

■ **Les Tables de la Loi :**

Exposition de deux sculptures monumentales en alphabet braille, de Laurent Roux . En résidence à La Forge à Paris, Laurent Roux a extrait ces deux œuvres d'une exposition très originale qu'il vient de créer, *A propos de l'ancien et du nouveau testament.*

Palais Jacques Cœur

dimanche 19 octobre - 14h à 17h
projet

lundi 20 octobre - 14h à 17h

■ **Exposition des projets d'étudiants des écoles**

d'architecture Bretagne et Languedoc-Roussillon :

d'architecture, qualité d'usage et accessibilité pour tous. Dans le cadre de la lutte contre l'exclusion, l'objectif de cette expérience pédagogique innovante est d'inciter les écoles d'architecture à former, de la manière la plus efficace, leurs étudiants afin qu'ils veillent à rendre accessibles la ville et l'architecture, à l'échelle urbaine comme rurale.

Médiathèque

dimanche 19 octobre - 14h à 17h

■ **Présentation des pré-livres tactiles de Bruno Munari**, écrivain, designer, architecte, graphiste et philosophe. Un personnage “ extra-ordinaire ” que

Picasso appelait le “ nouveau Leonard ”. C’est en 1945 qu’il édite ses premiers livres pour enfants.

dimanche 19 octobre - 14h à 17h ■ **Présentation de *Belfort au fil des rues***, aquarelles et

lundi 20 octobre - 10h à 19h

textes de **Damien Eschbach**, exposition de ses dessins *Villes imaginaires*. Damien, artiste autiste, est passionné par le monde urbanistique.

Cathédrale

dimanche 19 octobre - 14h à 17h

lundi 20 octobre - 10h à 19h

■ **Maquette tactile de la cathédrale Saint Etienne de Bourges**, conçue et réalisée par le Cabinet Architect/Isabelle

Dapzoll sur une initiative des Clubs Rotary de Bourges, avec le concours du Centre des Monuments nationaux, la Délégation au Tourisme, la Ville de Bourges, le Conseil Général du Cher.

Musée Estève

dimanche 19 octobre - 14h à 17h

■ **Présentation de la toile en relief Crouleplate** œuvre

abstraite de **Maurice Estève** peintre majeur du 20^{ème} siècle, né dans le Cher. Il s’agit là d’une approche tactile de la palette de couleurs. Le musée Estève réalise un travail particulièrement remarquable en direction des publics ayant un handicap nécessitant une approche particulière. Une visite est organisée le lundi pour une classe de l’école Nicolas Leblanc de Bourges accueillant des enfants malvoyants.

Palais d’Auron

dimanche 19 octobre - 14h à 17h

lundi 20 octobre - 10h à 19h

■ **Exposition des œuvres de Jacques Coulais et Jacques**

Trovic présentée par l’Association des Paralysés de France

(APF). Jacques Trovic crée des tapisseries ou mosaïques naïves que l’on peut qualifier d’art brut. Il connaît une carrière internationale. Jacques Coulais, artiste peintre, expose régulièrement depuis 1980 au delà de nos frontières. Il inscrit son travail dans la forme carrée à l’intérieur de laquelle il accomplit un travail de dépôt stratigraphique de voiles colorés parfois grattés ou poncés.

Château d’eau - Château d’art

dimanche 19 octobre - 14h à 17h
avec de *lundi 20 octobre - 10h à 19h* jeunes patients de l’hôpital de jour d’Antony), par l’association

Exposition présentée par la ville du 15 au 29 octobre

■ **Regards Croisés**

Exposition iconographique du journal Le Papotin (créé avec de jeunes patients de l’hôpital de jour d’Antony), par Fenêtre sur la Ville et les Argonautes.

Depuis 12 ans des journalistes atypiques, jeunes en institutions ou totalement isolés, regardent le monde et livrent leurs impressions dans leur journal “ Le Papotin ”. Au gré des rencontres, c’est une galerie de portraits - qui va du clochard au Président de la République en passant par des stars - qui ont été

regardés, photographiés, filmés, dessinés, peints et dépeints non sans humour. En présence de Catherine Allier, Présidente de Fenêtre sur la ville et de Driss El Kesri, rédacteur en chef du Papotin.

Galerie Pictura

dimanche 19 octobre - 15h à 19h

■ Exposition **Chezal d'Artaud** : sortilège en l'honneur du

passage d'Antonin Artaud à l'asile agricole de Chezal-Benoît (Cher).

■ Exposition d'artistes sélectionnés par le galeriste : Doris (sculpture), José Dubois (peinture), Jean-Louis Pujol (dessin).

École Nationale Supérieure

d'Art de Bourges – ENSA

dimanche 19 octobre - 14h à 17h

■ **Rencontre / forum autour d' expériences croisées**

liées à l'art, la création, la thérapie : le Centre de Formation de

Plasticiens intervenant et le Centre Hospitalier Spécialisé George Sand. Rencontre avec le Docteur Jean-Claude Martin, pédopsychiatre et Marie-Claude Joulia, plasticienne, membres actifs de l'association (Ne les) Art et T (pas). Projections de films : *L'artiste compagnon de voyage* de Marie-Claude Joulia, François Viller et François Durant et extraits de *C'est par où la sortie, s'il vous plaît* de Michel Honorin

Le Programme

Expositions scientifiques / Parcours Ludiques / Visites guidées

Hôtel de Ville - Hall d'entrée

dimanche 19 octobre - 14h à 17h

■ **Démonstrations multimédia** et présentation des recherches sur l'accessibilité aux sites internet des personnes

lundi 20 octobre - 10h à 17h

déficientes visuelles ou non-entendantes, par le laboratoire de Recherche et Développement de France Télécom et Websourd.

Palais Jacques Cœur

dimanche 19 octobre - 14h30 et 16h30 exclusivement en langue des signes, par Jean-Paul Perbost.

lundi 20 octobre - 10h (matinée scolaire)

■ **Visites-conférences du Palais Jacques Cœur,**

Germinal / Le 22

dimanche 19 octobre - 14h à 17h

■ **Le Goût du noir**

lundi 20 octobre - 10h (matinée scolaire)

Dégustation dans le noir absolu en compagnie d'un hôte
petits groupes, en continu.

On se souvient que c'est au festival d'Avignon 93 que Michel Reilhac présente " Dark/Noir " sur le thème de l'obscurité et c'est en 1999 dans le cadre de " Paris quartier d'été ", le premier dîner dans le noir et le début d'une grande aventure.

En collaboration avec l'association Paul Guinot.

Museum

dimanche 19 octobre - 14h à 17h Exposition du Museum de Bourges avec parcours sensoriel
lundi 20 octobre - 10h à 19h qui intègrent des bornes visuelles pour les malentendants mais

■ **Côté préhistoire**

aussi des silex et des outils, des sculptures de la faune préhistorique que les spectateurs pourront toucher.

■ **Je touche, tu vois**

Exposition du Museum de Strasbourg. Des collections d'histoire naturelle sortent de leurs vitrines. On peut toucher !

Parvis des métiers

dimanche 19 octobre - 14h à 17h

■ **Silence, on bosse**

Parcours ludique de découverte sensorielle, axé sur la surdité, autour du thème des bâtisseurs de cathédrale sur un scénario proposé par l'association Argos. Accessible à tous.

Musée Estève

dimanche 19 octobre - 14h à 17h

■ **Riche négociant de Bourges recherche commis...**

Parcours de découverte sensorielle axé sur la non-voyance, autour du personnage de Jacques Cœur et des gueux du Moyen Âge. Mise en situation proposée à tous les publics, par l'association Argos, basée sur le toucher, le goût et l'odorat.

Faculté des sciences

dimanche 19 octobre - 14h à 17h

■ **L'esprit informatique, numériquement vôtre**

Exposition de Centre Sciences, adaptée aux déficients visuels, qui invite à la découverte par le toucher et la manipulation.

Le Programme

Théâtre / Musique / Danse / Conte / Cirque / Cinéma

Théâtre Jacques Cœur

dimanche 19 octobre - 15h

Lundi 20 octobre - matinée scolaire

■ **Louis, l'enfant de la nuit**

par la Compagnie Ambulo - Train Théâtre.

Inspiré de la vie de Louis Braille.

Théâtre d'objets destiné au public dès 7 ans. Le spectacle se présente sous forme minimaliste utilisant des matériaux issus du monde des livres : papier, encre, crayons ... c'est dans la délicatesse que les enfants prennent conscience de la solitude de Louis, le petit aveugle.

dimanche 19 octobre - 17h30

Lundi 20 octobre - matinée scolaire

■ **Un petit frère pas comme les autres**

par Action Théâtre Enfance.

Une histoire très tendre sur la trisomie d'après le livre de Hélène Deval. Une histoire reprise par des marionnettes, destinée au jeune public (3 à 7 ans) pour apprendre à vivre ensemble et accepter ses différences.

Maison de la Culture

dimanche 19 octobre - 17h30

Adrien.

■ **Le Malade imaginaire**

de Molière, avec Bruno Netter. Mise en scène Philippe

par la Compagnie du 3^{ème} œil.

" Lorsque Bruno Netter, acteur non-voyant, m'a proposé de monter Le malade avec d'autres comédiens handicapés, ayant mis de côté l'aspect militant, je me suis attaché au pouvoir théâtral de la différence, dont il m'a semblé que nous pouvions tirer parti et atteindre ainsi un paroxysme d'étrangeté ". Philippe Adrien

Lundi 20 octobre - 20h30

■ **La Rabbia**

par la Compagnie Pippo Delbono (Italie), spectacle dédié à Pier Paolo Pasolini.

Créée en 1995, vingt ans après l'assassinat de Pier Paolo Pasolini, *La Rabbia* —La Rage— rend hommage au poète, à sa vie, à son art. Des acteurs professionnels et non-professionnels, dont certains sont handicapés évoquent l'univers de l'auteur de *Théorème*, de *Salo* ou de *l'Evangile selon Saint-Matthieu*.

Maison de la Culture **films**

Lundi 20 octobre - 14h à 19h
dans la

■ **Programmation d'œuvres audiovisuelles et de**

sous-titrés, en partenariat avec France-Télévisions, salle de cinéma.

Programme disponible à l'accueil des Rencontres. L'association CinéSourds présente également deux

films de David De Keyser et Henry Bonus : “ Hanna ”, avec le magnifique comédien sourd Levent Beskardes, qui traite de la surdité sous le 3^{ème} Reich et “ Une petite découverte ” à propos de l’histoire des sourds et de la création de la langue des signes, mise en scène de J.C. Penchenat.

Museum

dimanche 19 octobre - 15h30

■ **Forum/rencontre autour de *Musique et Handicap***

Vidéo sur la rencontre entre des adolescents handicapés et un orchestre symphonique, présentée par l’association Musique et Santé, en présence de Steve Waring.

Médiathèque première.

dimanche 19 octobre - 14h à 17h

■ **Présentation du CD de Najib *Génération***

Najib est auteur, compositeur et interprète depuis 1991. Il est né en Algérie, il vit en France. Tout récemment lauréat de Handi-Thomson, il crée son propre label “ Gaïla prod ”.

dimanche 19 octobre - 14h30

Lundi 20 octobre - 10h (matinée scolaire)

■ **Signes extérieurs de richesse**

Contes bilingues en langue parlée et en langue des signes par la compagnie A mains et à mots. Ce spectacle (tout public dès 5 ans) réunit Claire Grangon et Zohra Abalgheffar. Elles racontent en même temps la même histoire mais chacune avec sa propre langue, sa syntaxe, ses richesses, ses jeux de mots, jeux de signes.

Rencontre avec Agnès Chavanon, directrice de Paroles en Festival (Lyon).

Germinal / Le 22

Lundi 20 octobre - 20h30
Goudard.

■ **Libériale**

Concert des percussions de Treffort dirigé par Alain

La musique interprétée par le groupe qui réunit le CAT de Treffort et des musiciens tels que Jean Luc Peilhon, Michel Boiton, Marcin Blazewich, Jocelyne Condat, Laurent Vichard, Thi-Lien Truong et Alain Goudard, prend sa source dans les traditions. L’imagination est invitée à voyager sur des folklores réels et imaginaires empreints d’émotion, d’humour d’engagement et de joie de vivre.

Palais d'Auron

Lundi 20 octobre - 20h30

■ **2 fois Lila**

Création chorégraphique pour un fauteuil et deux danseuses, par la Compagnie Camille M. avec Christine Merli et Lila Derridj.

Auteur et chorégraphe : Christine Merli.

Deux femmes rencontrent deux mondes,
l'une assise, l'autre debout.

Christine Merli, après seize ans d'expérience comme danseuse interprète, mène sa propre recherche. Très sensible à la différence, elle enseigne auprès de personnes handicapées mentales et dans les hôpitaux en traumatologie et orthopédie. Aujourd'hui la rencontre avec Lila Derridj, jeune femme à mobilité réduite, l'a conduite à amorcer un autre processus de création.

dimanche 19 octobre - 14h

■ **Forum/rencontre autour du cirque adapté :**

Vidéos présentées par Handicirque de l'école du cirque de Bruxelles, le Cirque adapté (Aire-sur-Adour) et Clownenroute (Lot et Garonne).

Trois démarches artistiques et pédagogiques originales où les techniques du cirque et le travail du clown contribuent à l'expression et à l'autonomie des petites et grandes personnes en situation de handicap moteur ou mental.

En présence du cirque de Bourges " Le Nez dans les étoiles ".

Mardi 21 octobre - 9h à 12h

LORS DE LA SEANCE PLENIERE :

■ *Témoignage artistique* : interprétation en langue des signes (LSF) de l'hymne national et de l'Hymne à l'amour par **Serge Hureau** (comédien/chanteur) et **Philippe Carbonneaux** (comédien), accompagnés par **Marc Perrone** (accordéon) et **Jean-Philippe Rykiel** (claviers).

■ *Témoignages de professionnels* : une approche théâtrale dans la différence avec *Philippe Adrien, Bruno Netter, Monica Companys* à propos du *Malade imaginaire*.

Les partenaires des Rencontres Art, Culture et Handicap

Une initiative du ministère de la culture et de la communication

En collaboration avec :

le ministère de la santé, de la famille et des personnes
handicapées / secrétariat d'État aux personnes handicapées

et la ville de Bourges

en partenariat avec :

la Fondation EDF

le Conseil général du Cher

le Conseil régional du Centre

la Fondation France-Télécom et
France-Télécom Centre - Val-de-Loire

et avec

France Télévisions
France Culture

Nous remercions également les associations Archi'med, Cemaforre et Argos
pour leur contribution active à la préparation de ces Rencontres.



BOURGES
une vitalité qui vient de loin !

Rencontre Art, Culture et Handicap

19, 20 et 21 octobre 2003

C'est pour Bourges un honneur d'accueillir les premières Rencontres Art, Culture et Handicap, organisées par le ministère de la Culture et de la Communication en collaboration avec le secrétariat d'Etat aux personnes handicapées.

Bourges est une ville où la culture tient, historiquement, une place privilégiée.

Cette sensibilité particulière que nous avons pour toutes les manifestations de l'art nous a conduits, il y a quelques années, à lancer une réflexion sur l'accessibilité des sites culturels aux personnes handicapées.

Le choix de Bourges pour la tenue de ces 1ères Rencontres est une reconnaissance du travail effectué sur le terrain en même temps qu'un formidable encouragement à poursuivre dans le chemin que nous nous sommes tracé. Celui d'une toujours plus grande intégration des personnes handicapées dans la vie de notre cité.

Je me réjouis que ces rencontres soient un temps fort d'échanges et d'enrichissement réciproque qui mette l'être humain au cœur de toute préoccupation.

Serge LEPELTIER
Maire de Bourges
Sénateur du Cher



Partenaires des Rencontres Art, Culture et Handicap

Très engagée dans le domaine de la Solidarité, la fondation EDF a naturellement fait de la lutte contre le handicap un thème majeur de son action.

Elle a ainsi participé à la création d'un espace tactile au Musée du Louvre permettant aux non-voyants de découvrir les chefs d'œuvre de la sculpture.

Dans le même esprit, elle a apporté son soutien à l'association Artesens pour l'exposition itinérante « De la Vénus de Lespugue au penseur de Rodin ».

La Fondation mène également un travail pédagogique pour faire comprendre et partager la réalité du handicap en soutenant l'exposition « Scènes de Silence » qui se tiendra à la Cité des Sciences et de l'Industrie à partir de décembre prochain.

Combattre le handicap est une priorité de la Fondation pour l'ensemble de ses domaines d'intervention.

Ainsi, elle facilite la découverte des richesses naturelles par le plus grand nombre en permettant l'accès à la Réserve naturelle du Rommelaere, dans le Nord – Pas-de-Calais.

La Fondation EDF est partenaire de longue date de l'Association Française contre les Myopathies et mobilise le personnel de l'entreprise à l'occasion du Téléthon.

La politique de mécénat d'EDF s'applique également au domaine du sport : l'entreprise participe à l'amélioration des équipements des sportifs handicapés dans le cadre de son partenariat avec la Fédération Française Handisport et met à disposition, outre des ressources financières, les compétences technologiques du groupe.

Ces actions de mécénat témoignent des efforts de l'entreprise qui favorise l'emploi et l'insertion des personnes handicapées.

Electricité de France s'est engagée, d'ici fin 2004, à rendre accessibles aux personnes handicapées ou à mobilité réduite tous les locaux ouverts à la clientèle, et à développer des services pour ses clients non-voyants ou sourds.



LE MOT DU PRESIDENT

2003, comme chacun le sait, est l'année européenne du handicap.

La France a, elle même, fait de l'intégration des personnes handicapées un véritable enjeu de société : favoriser la vie sociale et l'accès à la culture des personnes handicapées est aujourd'hui une priorité nationale.

C'est donc, tout naturellement, que le Conseil général du Cher participe à hauteur de 30 000 € à l'organisation des premières rencontres « Art, Culture et Handicap ».

Cet événement unique, organisé à l'initiative du Ministère de la Culture et de la Communication, est le symbole de l'engagement, non seulement, national mais également départemental en faveur des handicapés.

L'engagement du Conseil général du Cher s'est concrétisé cette année par :

- des innovations apportées au « Mobile Multimédia du Cher », doté maintenant de matériels spécifiques adaptés aux mal voyants et aux non voyants,
- le financement d'un projet innovant dans le domaine des technologies de l'information et de la communication appliquée à la dépendance des personnes âgées et handicapées hébergées à la maison de retraite de Bellevue,
- la participation du Cher au projet de création d'une structure spécialisée dans l'accueil des enfants autistes et troubles associés âgés de 2 à 6 ans, ainsi que d'un foyer d'accueil médicalisé pour adultes autistes,
- le recrutement d'une interprète spécialisée dans le langage des signes, pour accompagner les personnes sourdes ou malentendantes dans les démarches de la vie courante.
- la participation au financement des aides techniques.

De plus, le schéma départemental en faveur des adultes handicapés qui va être arrêté avant la fin de l'année, conjointement par l'assemblée départementale et Madame la Préfète, va lancer une dynamique d'amélioration quantitative et qualitative de la prise en charge au cours des cinq prochaines années.

Nous le savons tous, une meilleure prise en compte des handicaps dont souffrent certains de nos concitoyens, est un pas vers l'entraide et le progrès de leur condition.

Dans cet esprit, les rencontres « Art, Culture et Handicap » vont favoriser l'accès des handicapés à la création artistique, mais aussi faire reconnaître leur talent.

En s'efforçant d'améliorer la qualité de vie de chacun des habitants du Cher, le Conseil général mène une politique volontariste, et s'affirme comme une collectivité résolument tournée vers le partage et l'écoute.

Je souhaite à cet événement majeur un franc succès, et formule des vœux pour que ces rencontres puissent se poursuivre dans les années futures.

Rémy POINTEREAU
Président du Conseil général du Cher



Dans le cadre de l'année Européenne de l'handicap, Bourges accueille les premières Rencontres Art, Culture et Handicap les 19, 20 et 21 octobre prochain.

En effet, si l'intégration des personnes handicapées demeure un leitmotiv, celui-ci ne doit pas se cantonner au triptyque « ressources, éducation, emploi » mais englober l'ensemble de la vie sociale et par conséquent la culture.

Supprimer, réduire, ou compenser, chaque fois que de besoin, les situations de handicap doit constituer l'objectif central de toute politique publique afin de permettre à une personne dite handicapée de bénéficier d'une citoyenneté réelle.

Assurément, en montrant l'importance de la culture en matière d'intégration des personnes handicapées, la qualité des créations d'artistes en situation de handicap, en favorisant les échanges entre personnes handicapées et professionnels de la culture, nous affirmons que la culture est essentielle à la vie personnelle de chacun et nous donne un plaisir sensible et une identité collective.

Tables rondes, forums, ateliers, parcours de découverte, théâtre, cinéma, danse, musique, chansons, expositions de peintures, sculptures, le menu sera varié durant ces trois jours et la Région Centre s'honore d'être le partenaire de cette manifestation organisée par le Ministère de la Culture et de la Communication.

Le Président du Conseil Régional du Centre

Télécoms et Handicap
L'implication du Groupe France Télécom
Bourges 19/20/21 octobre 2003

En France aujourd'hui, on estime à près de 12 millions le nombre de personnes éprouvant une gêne ou des difficultés dans leur vie quotidienne, qu'elles touchent l'audition, la vue, la parole, la vision ou la motricité.

France Telecom s'engage à offrir aux personnes « handicapées » la possibilité de communiquer grâce à une offre spécifique, mais aussi à toutes les offres du Groupe. L'engagement de France Télécom auprès des personnes handicapées n'est pas récent. Depuis plusieurs années, France Télécom prend le Handicap en compte dans la conception de ses offres, dans l'organisation de ses réseaux de distribution. France Télécom travaille au plus près du terrain avec les associations et a ainsi développé une gamme de produits et services spécifiques aux handicapés, et mis en place un réseau de « Conseillers Télécom et Handicaps » pour assurer un conseil spécialisé aux clients, aux associations, aux établissements et aux professionnels dans ses Agences.

C'est pour montrer ce savoir-faire et une partie des services qu'elle développe, que France Telecom est **partenaire des journées culture et handicap de Bourges**.

L'Innovation au service du Handicap

France Télécom R&D explore toutes les possibilités offertes par les nouvelles technologies pour innover et faciliter la vie au quotidien de l'ensemble de ses clients. En partenariat avec les associations et les fournisseurs du domaine de la santé, les chercheurs anticipent les évolutions technologiques et les changements d'usage, innovent pour offrir des services pratiques et faciliter l'accès et l'utilisation quotidienne des télécommunications aux personnes qui rencontrent des difficultés face aux offres courantes.

Parmi les projets dans lesquels France Télécom R&D s'implique :

➤ Partenariat France Télécom¹/WebSourd²/Interpretis/Caisse des Allocations Familiales HG :
LA VISIOCONFÉRENCE POUR L'ACCUEIL DES PERSONNES SOURDES
L'interprétation à distance en langue des signes

Une personne sourde est reçue en direct par un agent d'accueil. Leur échange est filmé par une caméra et « reproduit » sur un écran de visioaccueil et traduit à distance en langue des signes française, par un interprète via un système de visiophonie sur internet. Un stand de démonstration sera disponible.

¹ www.francetelecom.com

² www.websourd.org

➤ Partenariat France Télécom/WebSourd : DES CONTENUS RICH MEDIA ACCESSIBLES A TOUS: de la langue des signes, du sous titrage, des documents de présentation, de la vidéo et du son, capturés à la volée et restitués par le web.

A BOURGES, FRANCE TELECOM PROCEDERA A LA TRANSMISSION SUR INTERNET EN DIRECT ET EN DIFFERE DES DIFFERENTES TABLES-ROUNDES.

➤ Partenariat France Télécom³/Urbilog⁴/Brailletnet⁵ : OCAWA⁶: Outil de Contrôle et d'Analyse pour un Web Accessible

L'OUTIL OCAWA EST DISPONIBLE EN LIGNE A L'ADRESSE WWW.OCAWA.COM

A partir de cette adresse vous pourrez auditer votre page web. Certes, le jeu de règles utilisé est encore perfectible, mais nous continuons à alimenter cet outil fort prometteur pour l'avenir de l'accessibilité d'internet.
Un stand de démonstration sera disponible.

L'offre de France Télécom et de ses filiales pour les personnes handicapées ***Terminaux et Services***

Une partie des ces produits et services seront exposés lundi 20/10 dans le hall de la mairie de Bourges

³ www.francetelecom.com

⁴ www.urbilog.fr

⁵ www.brailletnet.org

⁶ www.ocawa.com



Association loi 1901

ARCHIMED' médiation culturelle s'attache à promouvoir l'égalité des chances pour l'accès à la culture et apporte ses compétences et son expérience dans les domaines de la culture et du handicap au travers de missions de conseil, d'accompagnement et d'appui méthodologique et opérationnel.

- **Mise en réseau** des actions et des établissements culturels suite à l'étude des besoins et des perspectives, et à la mobilisation de compétences professionnelles pointues dans les domaines de la culture, du handicap, des arts et des nouvelles technologies.
- **Accompagnement et transfert de compétences** en intégrant les conditions particulières de la structure pour une action participative, volontaire et située.
- **Laboratoire** de projets, d'initiatives nouvelles et de réflexion à partir d'expériences spécifiques menées avec des personnes en situation de handicap.

Références :

-
- Mission auprès du Ministère de la culture et de la communication : commission nationale Culture-Handicap, charte d'accessibilité et d'accueil des personnes handicapées à la culture et aux pratiques artistiques (téléchargeable sur le site www.culture-handicap.org), programme de sensibilisation et de formation "culture et handicap"
 - Création et animation du site Internet www.culture-handicap.org
 - Participation à l'organisation des rencontres nationales "culture-handicap 2003" (tables rondes), diffusion de l'information et retransmission d'une partie des débats sur le site www.culture-handicap.org
 - Mise en œuvre d'une étude monographique sur l'accueil des personnes en situation de handicap au sein des établissements d'enseignement et de pratique artistique soutenue par la Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles – Ministère de la culture et de la communication
 - Interventions diverses auprès des partenaires suivants : Centre Georges Pompidou, Bibliothèque Nationale de France, Musée de la carte à jouer d'Issy les Moulineaux, Musée national des ATP, Musée Bourdelle - Mairie de Paris, Centre des monuments nationaux, réseau des musées du Nord Pas de Calais « le musée au bout des doigts », réseau des musées de Rhône-Alpes

Action Recherche Culture-Handicap Innovation et Médiation Europe et Développement

Siège social : 50, rue Guy Moquet, 94800 VILLEJUIF – Tél. 01 53 14 45 52 - Fax 01 49 58 23 84

archimed@culture-handicap.org



Cemaforre

Centre national de ressources Loisirs et Culture pour tous
subventionné par les Ministères de la Culture, de la Santé, de la Jeunesse et des Sports

Fiche technique

CEMAFORRE
Centre national de ressources
Loisirs et Culture pour tous
115, rue de Ménilmontant
75020 Paris

Tél. : 01 47 97 87 26
Fax : 01 47 97 27 83

E-mail
contact@cemaforre.asso.fr
Internet
www.cemaforre.asso.fr

Association loi 1901
SIRET 391 664 711 00010
APE 923 A
enregistré sous le n°
24 45 02172 45 auprès du Préfet de
la région Centre
siège social :
15, Chemin du Halage
45000 Orléans

préside

Eucréa France,

rassemblement national
pour l'accès à la culture
des personnes handicapées

Eucréa International,

ONG, membre fondateur du
Forum Européen
des Personnes Handicapées

□ **Antenne CEMAFORRE**
Région Centre

CEMAFORRE
4 Rue de la Bascule
45100 Orléans

Tél. : 02 38 51 15 64
Fax : 02 38 49 63 16

E-mail
centre@cemaforre.asso.fr

point info "Culture et Handicap" Cemaforre
"Rencontres Art, culture & handicap"

à la "Maison de la Culture" - Bourges - 19 au 21 octobre 2003

Cemaforre Centre national de ressources Loisirs et Culture pour tous est une plateforme d'information sur l'accès aux loisirs et à la culture pour les personnes en situation de handicap.

Cette force de propositions, membre de nombreuses instances, joue un rôle central dans l'impulsion et l'animation de réseaux, de mise en œuvre de dispositifs tant confirmés qu'expérimentaux, sur le plan national.

La participation de Cemaforre aux Rencontres de Bourges consistera à présenter en un point information "culture handicap" sur les thèmes loisirs, culture, tourisme :

- la législation,
- les réseaux et instances,
- les dispositifs nationaux, internationaux,
- l'offre culturelle accessible aux personnes en situation de handicap et plus particulièrement un éclairage sur les dynamiques en Région Centre.

Notre contrainte technique :

* Equipement nécessaire et sa mise à disposition de Cemaforre

- 3 tables d'environ 1,5 m de large
- une télévision et un magnétoscope et si possible un ordinateur Mac avec connexion internet
- supports type panneaux pleins ou grilles permettant un affichage de documents d'information

* Mobilisation de 3 membres de l'équipe Cemaforre sur place.

- Nous communiquer au plus tôt la configuration pour cet espace d'échange et d'information et dates d'installation/démontage.

Contact : Myrha GOVINDJEE - Tél. 01 47 97 87 26
- email: contact@cemaforre.asso.fr



"une balise dans un océan d'embûches"

www.argos.asso.fr

Difficile de s'intégrer d'une façon un tant soit peu utile à la vie sociale, commerciale, économique, culturelle ou politique pour les personnes en situation de handicap.
Pas question, pour autant, de vivre au ralenti...

Notre priorité: promouvoir la participation de la personne handicapée dans notre société.

Nos activités:

- le site Internet www.argos.asso.fr facilite le quotidien de la personne handicapée. Grâce à un minutieux travail de terrain, ce site fourmille de renseignements pratiques sur l'accessibilité de la Ville de Bourges. Ouvert sur les loisirs, l'art, la culture, la consommation... des pages truffées de plans, d'originalité et d'humour que chacun, handicapé ou non, prend plaisir à consulter.

Conçu et réalisé par des personnes handicapées, ce concept, unique sur le web francophone a reçu les Trophées de la Communication 2002 et nous permet de construire et de développer un réseau de compétences au rayonnement international.

- antenne départementale de l'Association "Tourisme et Handicap"

- initiateur de nombreux projets, soutenus et labellisés dans le cadre de l'Année Européenne des Personnes Handicapées: expositions, actions pédagogiques, spectacles, parcours ludiques de découverte sensorielle, émission radiophonique mensuelle sur les ondes de R.C.F en Berry...

Association ARGOS

4, allée Georges Seurat 18000 - BOURGES

Tél: 02 48 50 48 60 et 06 63 94 50 18

Fax: 02 48 65 32 46

E-mail:

argos@argos.asso.fr

Rencontres Art, Culture et Handicap

Contacts presse

Ministère de la culture et de la communication

Chargée de mission
Marjorie Lecointre
Tel : 01 40 15 38 88

Département de l'information et de la communication
Emmanuel Bérard
Tel : 01 40 15 83 31
Michèle Quentin
Tél : 01 40 15 84 29
Mobile : 06 08 66 92 91
Mél : michele.quentin@culture.gouv.fr

Presse, relations publiques :

ADCEP

Myriam Astruc – Ludivine Marquant
Tel : 01 53 20 06 63
Fax 01 44 91 96 59
Mél : myriam.astruc@wanadoo.fr

Contacts organisation

Ministère de la Culture et de la Communication

Délégation au développement et à l'action territoriale
Département de l'innovation et des pratiques artistiques et culturelles
Patrice Marie chef de département - 2, rue Jean Lantier - 75001 Paris
Tel : 01 40 15 78 57 – mél : patrice.marie@culture.gouv.fr

Organisation générale : ADCEP

Association pour le Développement de la Création, Etudes et Projets
30, rue René Boulanger - 75010 Paris
Tél : 01 40 03 94 70 - Fax : 01 42 06 66 06 - mél : adcep@wanadoo.fr

Renseignements et inscriptions :

Tél : 01 40 03 94 70 / Fax : 01 42 06 66 06
Mél : adcep@wanadoo.fr

Programmation et tables rondes :

Anne-Marie Gazzini (ADCEP)
avec la collaboration de Sandrine Sophys-Veret (association Archimed)
et des directions du ministère de la culture et de la communication, du centre national de la cinématographie et du centre des monuments nationaux.